

PAS' RELLE

E-LETTER SEMESTRIELLE
DU PORT AUTONOME
DE STRASBOURG

SOMMAIRE

PORT CONSTRUCTEUR

Pont tournant - écluse nord - éclairage - giratoire
R3FLEX

ES'PAS CLIENTS

Vigie - nouveaux clients - avis à la batellerie - étude
socio-économique - bateaux 135 m

PAS'TISTIQUES

Bilan des activités 2017

PORT CITOYEN

Biodiversité - champ captant
En bref : PEPS - CLES

PAS-PARTOUT

Événements - visites - réseaux sociaux

DES NOUVELLES DES FILIALES

Batorama - RET

ÉDITO

INVESTISSEMENTS D'AVENIR



Avec l'arrivée du printemps démarrent de nombreux travaux sur le port :

rénovation du pont tournant, ouvrage emblématique de la zone nord du port datant du début du XX^e siècle, installation de nouveaux quais d'apportement dans le bassin du Commerce pour les bateaux de croisière de 135 mètres, mais aussi

aménagements en faveur de la biodiversité...

Autant d'éléments à découvrir dans ce numéro de PAS'relle.

Nous finaliserons également ce semestre l'aménagement du nouveau terminal à conteneurs de Lauterbourg qui sera opérationnel fin juin.

Au total, l'année 2018 sera intense en travaux avec un montant d'investissement record de 19 millions d'euros.

Ces projets et travaux d'envergure au PAS sont un marqueur fort de l'engagement du groupe sur son territoire, au service des entreprises portuaires et de leurs salariés.

En 2018, votre lettre d'information PAS'relle évolue, les prochains numéros prendront une nouvelle forme : parution bimestrielle, articles disponibles en ligne, partage sur les réseaux sociaux...

Restez connectés !

Jean-Louis Jérôme
Directeur général

Directeur de la publication : Jean-Louis Jérôme • Rédacteur en chef : Émilie Gravier
Comité de rédaction : Denis Edel, Xavier Fauvain, Émilie Gravier, Sébastien Jacob, Pauline Jacquet, Marc Kuhn, Damien Nerkowski, Yann Quiquandon, Manfred Rausch, Thomas Schaeffer, Bénédicte Sèneque, Marc Warin • Illustrations : *Europ Flash*, *F. Zvardon*, *Upper Rhine*, *PAS*
Maquette : Neldo Costa



⇔ DES RÉNOVATIONS EN PERSPECTIVE



↑ PONT TOURNANT

Le pont tournant de l'écluse Nord a été construit en 1926. Il constitue l'accès ferroviaire du Port aux Pétales.

Tous les ouvrages d'art (ponts) font l'objet d'inspections détaillées régulières afin de vérifier leur état. Celle effectuée sur le pont tournant a montré la nécessité de prévoir des travaux de renforcement de la structure à brève échéance.

Une partie du renforcement de la structure, qui ne nécessitait pas la fermeture du pont, a été réalisée en 2013. Les travaux les plus délicats, notamment de remplacement d'éléments de structures sous la voie ferrée seront réalisés cette année.

Pour cette opération, la Direction de la maîtrise d'ouvrage est assistée du bureau d'études Favier – Verne & Associés.

Les travaux se dérouleront de mai à octobre et nécessiteront la fermeture de l'écluse à la navigation.

L'écluse Sud restera opérationnelle pendant toute la durée des travaux.

Ces opérations de renforcement seront l'occasion de donner une nouvelle jeunesse au pont grâce à une remise en peinture.

↓ FERMETURE DU PETIT SAS DE L'ÉCLUSE

L'écluse Nord comprend deux sas (écluses), le grand sas d'une longueur utile de 125 mètres et le petit sas d'une longueur utile de l'ordre de 105 mètres.

Seul le grand sas est actuellement utilisé pour l'accès au port intérieur.

Les dispositifs de manœuvre des portes busquées du petit sas ne sont plus en état de fonctionnement depuis de nombreuses

années. De plus, comme les portes ne sont plus étanches, elles n'assurent plus leur rôle de protection contre les crues du Rhin.

Pour ces différentes raisons, le PAS a décidé de fermer le petit sas au moyen d'un batardeau étanche en béton.

Le sas côté bassins à niveau constant, sera utilisé pour stocker le matériel flottant de la Direction de la valorisation

du domaine. Une passerelle sera mise en place sur ce batardeau pour permettre d'accéder au bajoyer central et faciliter ainsi les opérations d'entretien.

Les travaux débuteront vers la fin de l'été.

Marc Kuhn



↔ ÉCLAIRAGE PUBLIC

PLEINS FEUX SUR LA RUE DU PORT DU RHIN

Emblème du caractère industriel et portuaire du territoire, le PAS souhaite valoriser cette artère principale empruntée par les professionnels et les strasbourgeois, de jour comme de nuit.

Avec l'aménagement urbain sur l'ancien site de la Coop, et la promesse d'un destin culturel fort dans la ville, le projet de réaménagement de la rue a été l'opportunité pour le PAS de créer un nouvel environnement lumineux offrant convivialité et accompagnant la métamorphose du quartier.

Des mâts de 8 m de hauteur jalonneront la rue du côté sud et marqueront, de nuit, ce trait d'union entre port et ville : un feu avant permettra d'éclairer la circulation routière avec une lumière bleue, prolongeant l'écume de l'eau, alors que des contrefeux arrière de couleur ambre créeront, sur la piste cyclable et le

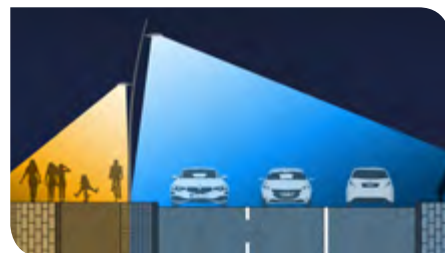
trottoir, l'ambiance chaleureuse d'un lieu emblématique de l'histoire du territoire.

En complément de ces dispositifs d'éclairage fonctionnels et actifs, de grands mâts à section carrée de 8 et 11 m de hauts, seront placés aux meilleurs endroits **pour offrir plus de sécurité et mettre en lumière l'architecture** (giratoire, capitainerie, nouvelle entrée Coop) et permettront, grâce à des bandeaux lumineux animés et des spots dynamiques, de rythmer les séquences de la rue avec des couleurs variées.

Grâce à la technologie LED (Light-Emitting Diode en anglais ou Diode Electroluminescente en français), ces couleurs s'adapteront aux différentes temporalités de la vie nocturne du site par des variations de couleur et d'intensité.

Les usagers de la rue, qu'ils soient piétons, cyclistes, conducteurs, ou des voies ferrées

aux passages à niveaux, seront ainsi détectés par des capteurs judicieusement positionnés et raviveront, à leur passage, les lumières abaissées en pleine nuit pour limiter la pollution lumineuse et l'impact environnemental.



Enfin, pour illustrer la volonté du PAS de **valoriser le patrimoine industriel** de la rue du Port du Rhin, des projecteurs mettront en lumière de manière scénographiée les éléments majeurs comme les silos des Malteries d'Alsace (voir photo d'essai) et la gare Coulaux.

Xavier Fauvain



LA RUE DE ROUEN SOUS UN NOUVEAU CONTRASTE



Un réseau d'éclairage public entièrement renouvelé vient d'être mis en service par le PAS dans la rue de Rouen.

Datant des années 1970, les anciennes infrastructures présentaient de forts signes de vétusté et de fragilité et ne répondaient que péniblement aux exigences normatives européennes d'éclairage.

Sur 1.6 km, **47 nouveaux candélabres de 9 m de hauteur ont ainsi été installés**, permettant d'atteindre des niveaux d'éclairage optimisés : l'intensité lumineuse diminue au cours de la nuit pendant une plage horaire prédéfinie lorsque le trafic routier est moindre et il augmente à nouveau au passage

des véhicules par le biais de détecteurs de mouvement installés sur les candélabres.

Cette modulation est rendue possible par la technologie LED dont sont équipés les nouveaux ensembles lumineux. En remplaçant les anciennes sources de 150 W de sodium haute pression par des modules LED, la consommation électrique au point lumineux est aujourd'hui réduite d'environ de moitié, ce qui, cumulé aux abaissements de puissance entraînés par le régime de détection de présence, permet un gain énergétique plus que conséquent.

Parallèlement aux travaux d'éclairage, le PAS a imperméabilisé le trottoir Ouest de la rue en enrobés bitumineux et a réaménagé les entrées de nombreux clients, facilitant le cheminement des piétons.

La rue de Rouen est aujourd'hui la première rue portuaire, hors-piste cyclable, à disposer de la technique LED pour son éclairage. D'autres rues vont

suivre cet élan : la rue du bassin de l'Industrie et surtout la rue du Port du Rhin qui bénéficiera d'une mise en lumière spécifique et originale (voir page 3).

Le PAS gère actuellement un parc d'éclairage public, constitué d'environ 1000 points lumineux, devenu vieillissant et hétérogène.

Pour s'adapter au mieux aux besoins des usagers tout en tenant compte des impératifs de sécurité et de maîtrise des dépenses énergétiques, le PAS va engager une réflexion plus globale portant sur un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière.

Ce document cadre permettra de garantir une cohérence territoriale en termes d'image nocturne, ainsi que la maîtrise de l'énergie et la planification d'opérations liées aux technologies de gestion adaptative de l'éclairage public. Il permettra aussi de prioriser les travaux et de définir la charte d'éclairage public de la zone portuaire.

Sébastien Jacob

LA RUE DU BASSIN DE L'INDUSTRIE SORTIE DE L'OMBRE

Voirie en impasse, la rue du bassin de l'Industrie est restée dans l'état des rues industrielles des années 1950 à l'image de la rue de Rouen. Les travaux sur la rue du Port du Rhin offrent l'opportunité d'un rafraîchissement

et de sortir cette impasse de l'ombre. Au-delà d'une simple réfection de chaussée, **les abords seront complètement retravaillés** (dans l'emprise limitée qui est offerte) **et l'éclairage remplacé par des équipements modernes à LED.**



⇔ GIRATOIRE COULAUX



Le carrefour de la rue du Port du Rhin avec les rues du bassin de l'Industrie, de la Coopérative et Coulaux a souvent été un point délicat à franchir pour l'ensemble des usagers, qu'ils soient routiers, ferroviaires, cyclistes ou piétons. La taille et la géométrie de l'intersection, la présence d'un grand nombre de voies ferrées et la particularité de l'ouvrage ferroviaire au-dessus de la rue

Coulaux notamment, péjoraient la lisibilité du fonctionnement de ce croisement en augmentant le risque d'accidents.

Dans le cadre du réaménagement de la rue du Port du Rhin, le PAS a porté une grande attention à la refonte de ce carrefour tout en veillant à en conserver son usage industriel (forte densité de trafic).

Du point de vue **routier**, la création d'un mini giratoire permet de canaliser les différents flux, réduisant ainsi les vitesses excessives. La suppression de la sortie de la rue de la Coopérative limite le nombre d'interfaces et améliore la fluidité des trajets.

Du point de vue **cycliste**, l'aménagement de la piste bidirectionnelle côté sud sur toute la rue du Port du Rhin concentre les modes doux d'un seul côté (lisibilité) et le franchissement aménagé de la rue Coulaux sécurise la traversée.

Enfin, du point de vue **ferroviaire**, le nombre de voies a été réduit de moitié (dorénavant 2 traversées uniquement) et la mise en place de barrières routières et cyclistes offrira une meilleure sécurisation des passages à niveau.

Avec cet investissement, le PAS s'engage dans une démarche d'amélioration du fonctionnement de la rue, de la sécurité des déplacements. La réouverture du giratoire est prévue fin mars.

Xavier Fauvain

↔ R3FLEX : ACHÈVEMENT DES TRAVAUX



Le chantier de réalisation du terminal à conteneurs de Lauterbourg a démarré fin 2016 par les travaux de réseaux et de la plateforme.

Ceux-ci ont été achevés en novembre 2017 par les travaux de finition en enrobés.

Les travaux de voies ferrées quant à eux seront réceptionnés en avril 2018.

La majorité des équipements de signalisation ferroviaire sont en place, il reste à réaliser les reports de commande vers la gare de Strasbourg ainsi que les tests avant la mise en service.

Les travaux de fondation du portique ont été achevés en septembre 2017 ce qui a permis le montage du portique sur ses rails en novembre 2017 et la réalisation des essais de charge fin janvier.

Les tests se poursuivent pour veiller à la sécurité et à la gestion de la maintenance à distance.

Les travaux de l'aire technique ont démarré, la plateforme devrait s'achever fin mai avec la mise en place du conteneur de distribution GNR (gazole non routier) et AD-blue.

La construction du bâtiment d'accueil des équipes d'exploitation débute ce mois pour un achèvement prévu en juin. **Marc Kuhn**



R3FLEX | DES SERVICES TRIMODAUX |
by port of Strasbourg | AU BORD DU RHIN |

BÉNÉFICIEZ DE TERRAINS POUR VOUS IMPLANTER

→ PLATEFORME MULTIMODALE DE 48 HA

ROTTERDAM

ANVERS

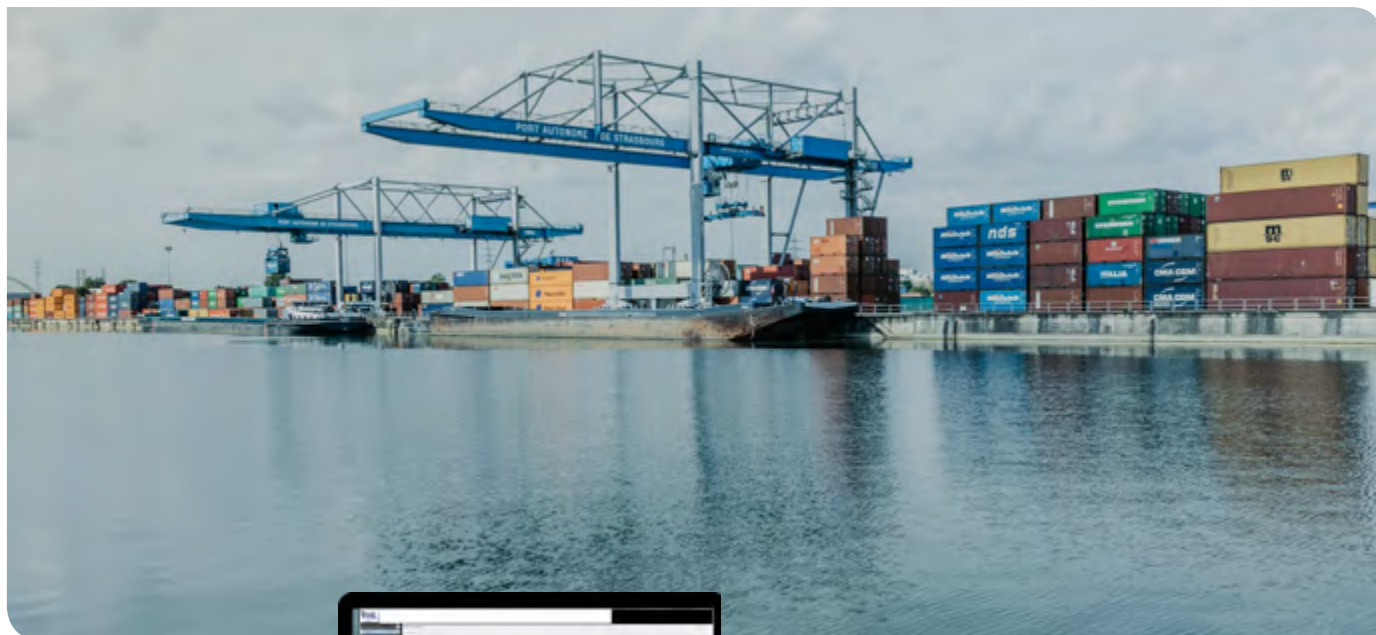
R3FLEX

STRASBOURG

+ 33 (0)3 88 21 74 22 | pas@strasbourg.port.fr | www.strasbourg.port.fr



↔ VIGIE : UN NOUVEL OUTIL POUR LES DROITS DE PORT



Depuis septembre 2017, le PAS prépare la mise en place de VIGIE. Il s'agit d'un nouvel outil numérique pour dématérialiser les déclarations de droits de port.

Prévus par le code du transport, les droits de port sont encaissés sur des opérations de chargement et déchargement de marchandises ainsi que sur les croisières fluviales et constituent environ 10 % des recettes du PAS.

Le nouvel outil est développé par le Port de Bordeaux qui s'est forgé une renommée dans la communauté portuaire française pour apporter des solutions performantes aux plateformes de taille moyenne.

À ce titre, son outil VIGIE équipe déjà 15 ports maritimes français. Le PAS sera le premier port fluvial à proposer cet outil à ses clients !

Les travaux d'adaptation de VIGIE au fonctionnement d'un port fluvial associent les services des Douanes, qui sont chargés de l'encaissement des droits de port, et des clients.

À partir de septembre 2018, ces derniers seront invités à des formations à la nouvelle application pour se familiariser avec la nouvelle interface en amont du basculement à VIGIE à l'automne.

Manfred Rausch

TÉMOIGNAGE CHEF D'ENTREPRISE AU PAS

À l'occasion de la sortie de son nouveau site internet au printemps, le PAS sollicite ses clients pour réaliser des portraits, à la découverte des personnes et des entreprises qui contribuent au développement de la 1^{re} zone d'activité du territoire.

POUR PARTICIPER CONTACTEZ :

PAULINE JACQUET

03 88 21 78 05 / 06 33 54 91 78

p.jacquet@strasbourg.port.fr

↔ ILS VIENNENT DE S'IMPLANTER DANS LA ZONE PORTUAIRE DE STRASBOURG

EUROTRANSIT

Transport-logistique

12 rue de Cherbourg

FIRST PACH

Logistique emballage et vaisselle à usage unique

2 rue de Brest

GEODIS

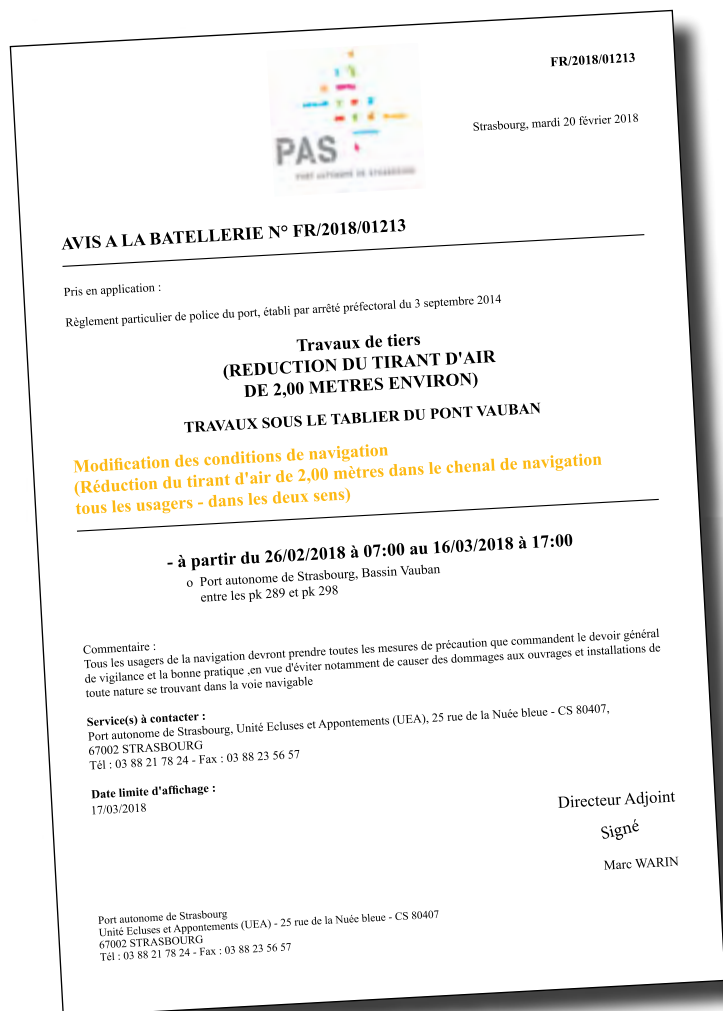
Transport-logistique

3 rue Brest

⇔ C'EST QUOI UN AVIS À LA BATELLERIE ?

C'est le mode de diffusion des mesures temporaires (de nature informative ou prescriptive) affectant la navigation fluviale, émises par le PAS (ou un autre gestionnaire de la voie fluviale concernée), à destination principalement des usagers de la voie d'eau.

Par exemple : une information sur une manifestation nautique dans un bassin qui nécessite une attention particulière du marinier ou la limitation temporaire du tirant d'air sous un pont dans le cadre des travaux (comme dans l'avis ci-contre).



COMMENT EN PRENDRE CONNAISSANCE ?

Pour la diffusion des avis à la batellerie, le PAS utilise depuis le 15 janvier dernier l'application informatique « AvisBat » développée par VNF, qui permet à tout internaute à partir du site www.vnf.fr – rubrique « Avis à la batellerie » de :

- consulter les avis concernant les bassins portuaires ainsi que les darses rhénanes gérés par le PAS (en sélectionnant l'entité « Port autonome de Strasbourg ») ;
- créer ou modifier son abonnement, en vue d'être destinataire par courrier électronique de ceux-ci, en temps réel et à titre gratuit.

Thomas Schaeffer



LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE

En avril, le PAS lancera une grande étude portant sur l'analyse et l'évaluation socio-économique des activités de la zone portuaire de Strasbourg.

À quoi ça sert ?

- à mieux cerner le poids économique et l'importance stratégique de la zone portuaire dans l'économie régionale et locale ;
- à préparer certains projets, notamment le projet d'accès routier par le Nord.

Combien de temps durera-t-elle ?

L'étude devrait s'étaler sur 8 mois.

Comment les entreprises du port seront-elles associées ?

L'ensemble des entreprises implantées sur la zone portuaire seront sollicitées pour répondre à une enquête en ligne qui permettra d'avoir les données de base de l'étude.

Merci d'avance de votre participation qui est fondamentale. Certaines entreprises et certains partenaires seront également contactés pour un entretien spécifique.

Votre participation garantira la qualité de l'étude.

Nous avons besoin de vous !

Émilie Gravier

↔ NOUVEAUX SERVICES POUR LES BATEAUX DE CROISIÈRE DE 135 MÈTRES EN 2018

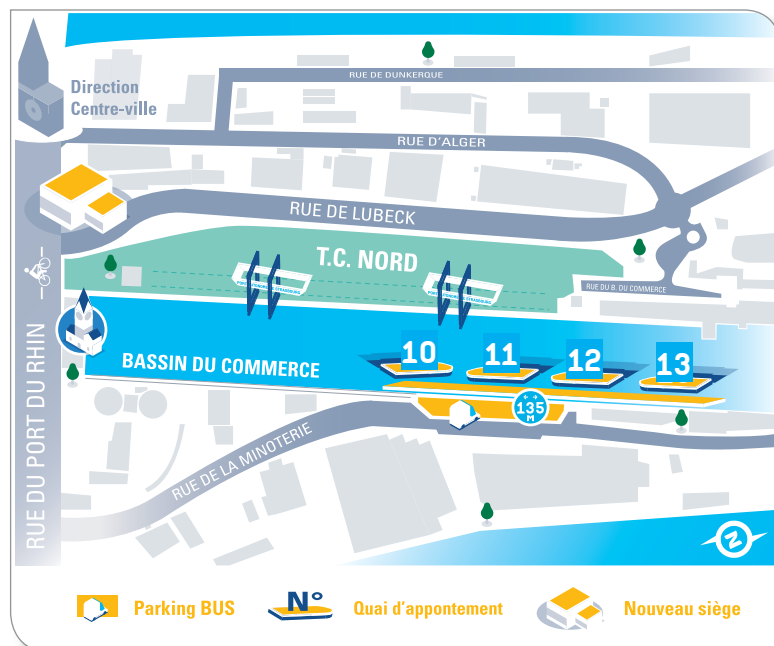
Après une première phase d'expérimentation de l'offre en 2017, le Port autonome de Strasbourg entend pérenniser le service et faire progresser la qualité des installations afin d'accueillir un nombre grandissant de compagnies et de passagers.

NOUVEL EMPLACEMENT DES QAIS D'APPOINTEMENT

Avec déjà plus de 600 réservations de bateaux de croisière de 135 mètres en 2018, sur une période de 9 mois, le PAS améliore le positionnement des quais d'appointement pour permettre aux croisiéristes de bénéficier d'un tirant d'eau régulier et suffisant, en toute sécurité.

Désormais, les 135 mètres seront accueillis sur de meilleurs appointements :

P10 à P13 du bassin du commerce, rue de la Minoterie.



SATISFAIRE LES BESOINS CLIENTS ACTUELS... ... ET FUTURS

Grâce aux échanges constants avec les compagnies rhénanes, la période test de 2017 aura permis d'améliorer significativement les installations techniques telles que :

- la possibilité de produire de l'eau potable,
- la mise à disposition d'aires de tri des déchets à la demande,
- l'amélioration de la plateforme d'accueil : espace vert paysagé,
- la création d'un cheminement pour les piétons afin d'assurer leur sécurité et favoriser leur déplacement vers le centre-ville touristique.

En prévision de l'augmentation du nombre d'escales au port, le PAS étudie actuellement de nouvelles améliorations des services et de la sécurité pour 2018/2019 :

- mise à disposition d'un parking bus et véhicules afin de faciliter l'accès aux bateaux pour l'approvisionnement, le transfert de bagages et l'embarquement/débarquement de la clientèle.
- amélioration du sentiment de sécurité, site clôturé et sécurisé via, par exemple, une vidéo-surveillance.

Pauline Jacquet



**POUR TOUTES QUESTIONS
TECHNIQUES
OU COMMERCIALES
CONCERNANT
LES NOUVEAUX SERVICES LIÉS
AUX BATEAUX DE CROISIÈRE**

CONTACTEZ :

PHILIPPE DUNAS

03 88 21 78 22

06 30 55 25 44

p.dunas@strasbourg.port.fr

2017 : UNE ANNÉE DE PERFORMANCE

Le **trafic fluvial** global enregistre une augmentation significative et s'établit à près de **8 millions de tonnes** soit une hausse de plus de **6 %** par rapport à 2016.

Ce bon résultat est dû à la croissance des trois principales marchandises transportées par voie fluviale : matériaux de construction, produits pétroliers et céréales.

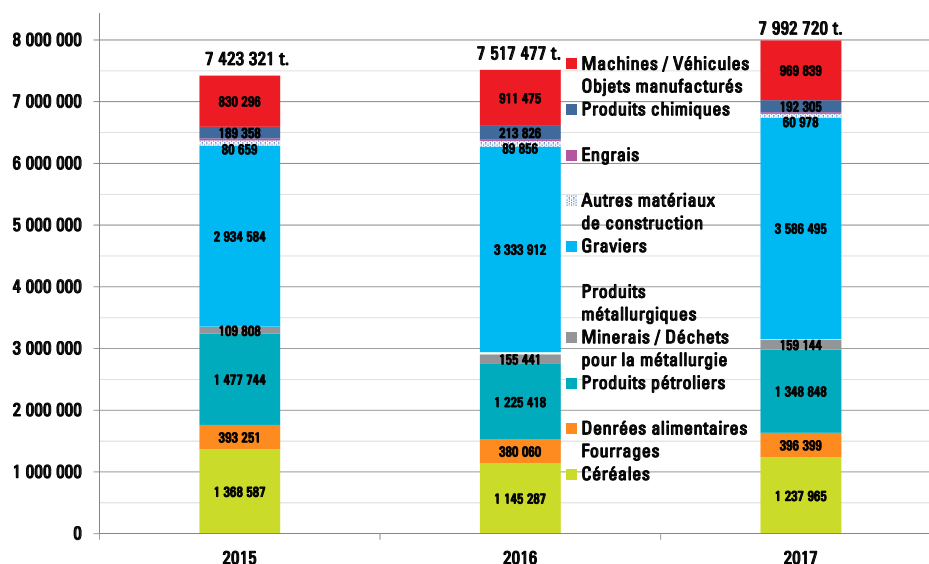
L'année 2017 est également marquée par la très forte croissance du **trafic des croisières rhénanes** faisant escale au port de Strasbourg : **+ 31 %** pour atteindre **186 731 passagers**. La possibilité offerte par le Port autonome de Strasbourg d'accueillir des bateaux de croisières de 135 mètres depuis le mois de mai prouve ici toute sa pertinence.

RET signe sa troisième meilleure performance annuelle (après 2012 et 2015) avec un trafic conteneurs atteignant les **421 155 EVP** tous modes de transport confondus, soit une hausse de **1 %** par rapport à l'année antérieure.

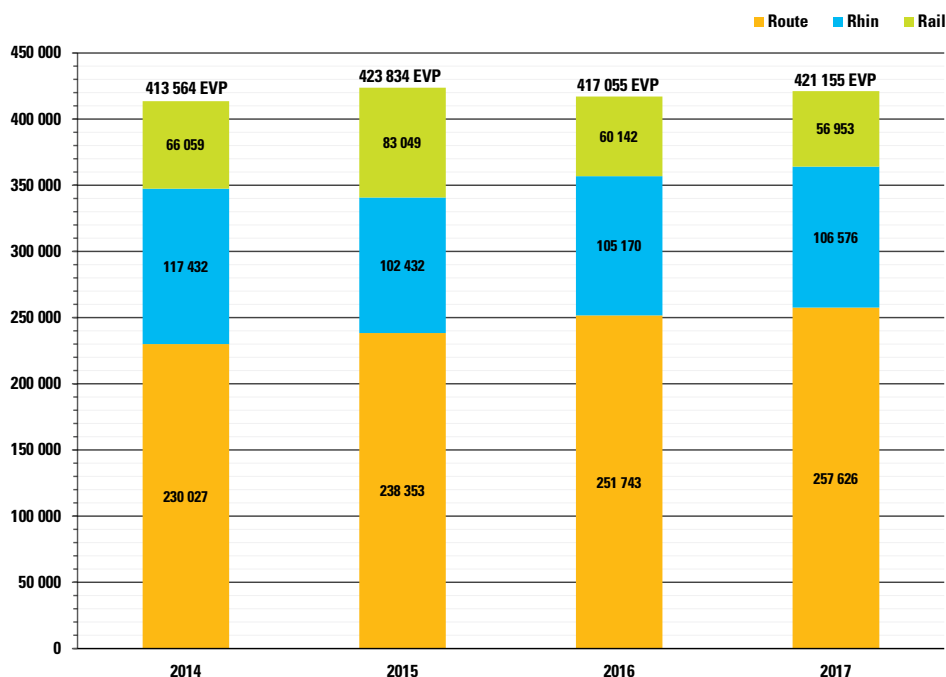
Le nombre de conteneurs traités par la voie fluviale se traduit par une hausse de 1,3 % par rapport à l'année dernière, soit 106 576 EVP. Ces bons résultats s'expliquent notamment par une reprise de l'activité économique mondiale et par un report du trafic ferroviaire vers le mode fluvial suite à l'incident ferroviaire de Rastatt en Allemagne.

Le trafic **Batorama**, quant à lui, atteint **772 852 passagers**, quatrième meilleur résultat depuis 70 ans et ce malgré une météo capricieuse en décembre avec deux jours d'interruption forcée. Batorama reste la première attraction culturelle payante du Grand Est.

Trafic fluvial (tonnes)



Trafic conteneurs trimodal cumulé à fin décembre (E.V.P.)



↔ LA BIODIVERSITÉ DANS LA ZONE PORTUAIRE DE STRASBOURG

La zone portuaire de Strasbourg est située dans la vallée Rhénane très riche en termes de biodiversité.

Le PAS s'inscrit dans un programme en faveur de la biodiversité avec des actions concrètes sur son territoire pour la protéger et la développer.

Les fauchages et tontes extensifs ont progressivement été remplacés par un programme de fauchage différencié et tardif. Un partenariat avec un agriculteur a été conclu pour la transformation des produits de fauches en foin à destination des animaux.

Les plantes et végétaux utilisés vont être progressivement prélevés chez des pépiniéristes fournissant des végétaux d'origine génétique locale. Ceci s'inscrit dans une démarche commune avec l'association Haies Vives d'Alsace. Des prairies fleuries composées de plantes mellifères sont implantées dès que le terrain et les lieux s'y prêtent.

La préservation du patrimoine arboré est également l'une de nos préoccupations, une réflexion est menée à chaque fois qu'un abattage est envisagé. Lorsque celui-ci s'impose, une inspection préalable par un organisme GEPMA (Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace) est réalisée pour identifier les hôtes qui sont susceptibles d'y nicher (ex. les pipistrelles). Chaque abattage fait l'objet d'un remplacement à minima.

Un programme de fabrication par nos soins et de pose d'hôtels à insectes est également en cours : les premières installations feront leur apparition dans les semaines à venir. Une dizaine d'hôtels sont en cours de fabrication.

Un partenariat avec un apiculteur pour l'implantation d'une vingtaine de ruches est en cours d'aboutissement.

Le PAS est engagé depuis 2011 dans un programme de réduction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce programme impose une approche différente de l'entretien des espaces et demande une acceptabilité du public par rapport à une impression de non entretien.

Le PAS est également adhérent au programme d'épidémiologie mené par FREDON ALSACE, qui a pour objectif de cartographier et surveiller les invasifs et nuisibles.

Depuis quelques années le faucardage des bassins se limite au gabarit navigable tout en préservant une bande en bordure des berges permettant aux poissons de s'y développer.

Grâce à toutes ces actions, le PAS a été récompensé par l'obtention du label « commune nature » avec deux libellules.

Denis Edel



TRAVAIL DES FOINS SUR LA ZONE PORTUAIRE



PRAIRIE FLEURIE PLACE HENRI LEVY



HÔTEL À INSECTES

CHARTRE PEPS

6 entreprises :

BLUE PAPER, DB SCHENKER, PUNCH POWERGLIDE, RHENUS, SCHROLL et SOPREMA

ont déjà signé la charte PEPS ce qui atteste leur implication dans la démarche, les engage dans la poursuite du plan d'actions sur le Plan de déplacement des Entreprises du Port de Strasbourg, et prouve leur conformité avec la loi de transition énergétique article 51.

D'autres entreprises devraient bientôt élargir les rangs.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

BÉNÉDICTE SÉNÈQUE

03 88 21 74 25

06 76 77 94 35



↔ SÉCURISATION DU CHAMP CAPTANT DU POLYGONE DE LA ZONE PORTUAIRE SUD

Un champ captant est un territoire regroupant un ou plusieurs ouvrages de captages d'eau potable souterraine, dans une même nappe phréatique. À Strasbourg-Polygone, il revêt une importance particulière. Il représente 80 % de la production totale en eau de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable de l'agglomération strasbourgeoise, adopté en 1994 par la collectivité prévoit dans ses objectifs la sécurisation de la ressource au droit des stations de pompage gérées en régie dont l'enjeu est la santé publique.

Depuis 2000, l'Eurométropole procède à des contrôles dans la zone d'emprunt du champ captant de Strasbourg-Polygone (voir carte ci-dessous) et permet le suivi de l'activité des 200 entreprises situées dans la zone Port du Rhin sud. Début 2016, l'Eurométropole a décidé d'engager une nouvelle démarche visant à la préservation de la ressource en eau du champ captant du Polygone par la maîtrise des risques en amont tels que :

1. POINTS D'ACCÈS À LA NAPPE
2. ASSAINISSEMENT AUTONOME
3. SURFACE D'ACTIVITÉ
4. PRODUITS LIQUIDES (PRODUITS NEUFS ET DÉCHETS)
5. ÉTANCHÉITÉ / ÂGE DU RÉSEAU

Cette démarche sera animée par l'Eurométropole et l'étude réalisée par un bureau d'études spécialisé devant être désigné dans le cadre d'un marché public lancé prochainement par l'Eurométropole. La prestation est estimée à environ 160 000 € HT. La participation du PAS pourra atteindre 32 000 € HT.

Initiée en dehors de toute obligation réglementaire, cette démarche est innovante par la méthodologie utilisée en deux temps :

- dans un premier temps, **établir un diagnostic** des actions réalisées et de juger de l'opportunité d'une action concertée de tous les acteurs publics,
- puis, le cas échéant, définir les outils et mettre en place **une action collective territoriale entre les entreprises concernées volontaires** notamment par la possibilité d'accompagner les entreprises pour grouper les travaux de sécurisation dans le cadre d'un **marché privé** et ainsi optimiser le prix de ces travaux qui serait pris en charge par les entreprises volontaires sur la base du modèle de la démarche CLES déjà menée par le PAS.

Les 200 entreprises portuaires concernées seront accompagnées par les différents acteurs : Chambre de commerce et d'industrie

Alsace Eurométropole, Direction Régionale de l'Environnement de l'aménagement et du logement, Agence Régionale de Santé, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, et bien sûr par le PAS en sa qualité de propriétaire foncier et gestionnaire du port.

Le PAS apportera sa participation active auprès de ses clients, les principaux bénéficiaires du projet.

Marc Warin

PLANNING PRÉVISIONNEL :

1^{re} phase :

étude préalable, diagnostic et propositions

– Mars/Avril 2018 :

lancement de la consultation, attribution au bureau d'études spécialisé

– Jusqu'à fin 2018 : diagnostic et propositions

2^e phase :

mise en œuvre et de suivi de l'action collective, le cas échéant

2019 / 2020 / 2021 : mise en œuvre de l'action collective



**BIENVENUE
AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS
DE LA DÉMARCHE CLES**

**CroisiEurope
Lesaffre Culinary Solutions
Algae Natural Food
Hilzinger**

**viennent de rejoindre
le projet ce qui porte à**

23

le nombre d'entreprises impliquées

↔ LES ÉVÉNEMENTS / LES VISITES



Les Trophées Export au Dôme à Mutzig



**Signature partenariat PAS/HAROPA
à bord du Doubs à Strasbourg**
11 janvier 2018



**Conférence jardin des sciences à la médiathèque Malraux
sur le livre « Un port au coeur de la ville »
6 février 2018**

ET AUSSI...

- Visite NIMPORT
Nigeria International Maritime Ports and Terminal
19-20 décembre 2017

À LA UNE...

- Pokaa *28 février 2018*
« Strasbourg, cette ville portuaire qui pèse dans le fluvial game »
- AIVP *26 février 2018*
« Quand le Port revient au coeur de la Ville »
- France 3 reportage Complètement à l'Est *20 mars 2018*
« Le Port autonome de Strasbourg collabore avec les ports allemands et suisses »

LE PAS DÉSORMAIS PRÉSENT SUR LINKEDIN



LinkedIn c'est le réseau social professionnel en ligne !

Vous y retrouverez toute l'actualité métier du Port autonome de Strasbourg : transport, multimodalité, événements et bien sûr emplois (CDI, CDD, intérim, stage) au PAS ou dans ses filiales Batorama et Rhine Europe Terminals.

Pour rester connecté : <https://www.linkedin.com/company/11408526/>

ET AUSSI...



BATORAMA

⇔ EMBARQUEZ POUR UN ÉVÉNEMENT INOUBLIABLE !



⇔ LA MAGIE DU LIEU...

Vous souhaitez organiser un événement différent, original, voire insolite ?

Batorama met à votre disposition son bateau dédié à l'événementiel, le Doubs.

Vous êtes une agence de voyage, une agence de communication ou d'événementiel ?

ce bateau convient parfaitement à vos événements professionnels : cocktail, séminaire, assemblée générale, incentive, conseil d'administration...

Vous êtes un particulier ?

nous vous accueillons pour vos événements personnels : baptême, bar mitzvah, mariage, repas de famille...

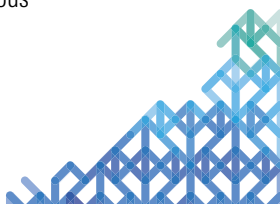
CONTACT

N'hésitez pas à partager vos projets avec nous
en contactant Carine BELLER

au **06 76 24 82 18**

ou à **event@batorama.com**

www.batorama.com/event



BATO
RAMA

LES CAPACITÉS D'ACCUEIL

75 PASSAGERS
pour une configuration
bar à ambiance

40 PASSAGERS
pour une configuration avec
repas servi à table

30 PASSAGERS
pour une configuration
salle de réunion

AU-DELÀ DE 75 PASSAGERS

Batorama peut vous mettre
à disposition un autre bateau.
Contactez-nous pour en profiter.



BATORAMA
BATEAUX PROMENADES

↔ LES ÉQUIPEMENTS MULTIPLES



Notre bateau événementiel peut être réservé 1 heure, 2 heures, 3 heures ou plus, en journée et en soirée. Le parcours est alors adapté à la durée du trajet souhaité.

Batorama possède aussi un large réseau de partenaires qui lui permet de construire un projet personnalisé pouvant inclure :

- l'accompagnement de cette visite** avec un guide historique, un architecte ou un urbaniste...
- un service de restauration** : du cocktail dînatoire au repas gastronomique préparé devant vous par un chef étoilé
- l'animation avec un éventail de prestations** : DJ, chanteurs live, groupe de musique, caricaturistes, close-up, théâtre, escape game...
- l'accueil**, l'acheminement, les hôteses, le photographe

L'Alsace est une terre de Gastronomie.

Nos partenaires sont à vos côtés pour vous faire partager le meilleur de nos terroirs : les vins, les bières, les spiritueux, les chocolats, les pains d'épices, les foies gras, les charcuteries, les fromages...

1 ^{re} HEURE	2 ^e HEURE	3 ^e HEURE
455 € HT ¹	181 € HT ¹	114 € HT ¹

Et pour 114 € HT¹ de plus, profitez de 3 heures supplémentaires.

À partir de la 7^e heure : 181 € HT

¹ Taux de la TVA sur la navigation : 10%

↔ POUR UN ÉVÉNEMENT SUR-MESURE

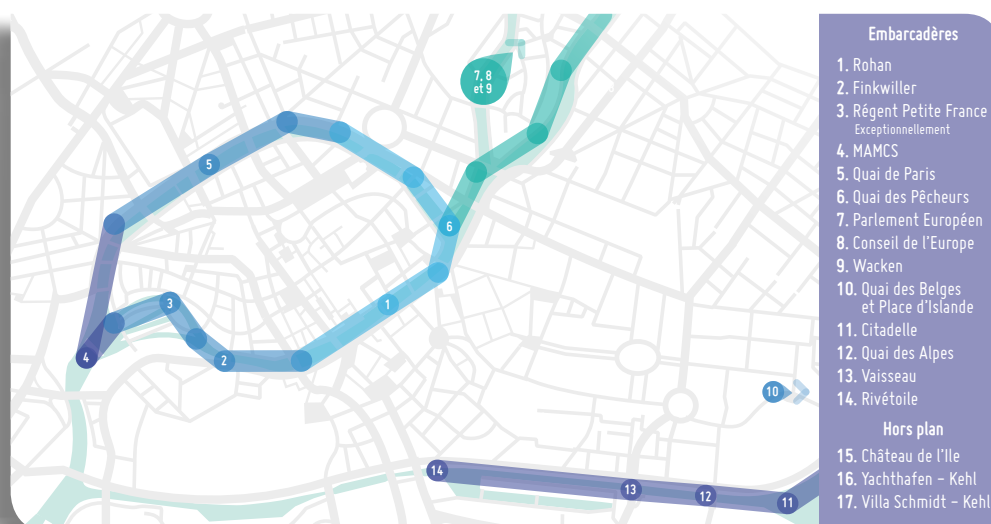
Pour vivre une expérience unique et visiter Strasbourg selon votre envie, vous pouvez moduler la durée de la visite, le lieu d'embarquement, le trajet et l'horaire de départ. En effet, vous avez la possibilité de :

- **choisir vos embarcadères de départ et d'arrivée** parmi les 17 emplacements proposés en centre-ville de Strasbourg et en périphérie,
- **déterminer vos horaires de navigation et le parcours de votre visite** sur le secteur navigable accessible depuis Strasbourg (Ill, Rhin, canal du Rhin au Rhône, canal de la Marne au Rhin).

Si vous le souhaitez, Batorama peut également vous proposer des parcours originaux et exclusifs :

- possibilité de remonter **l'Ill jusqu'au Château de l'Île à Ostwald**
- navigation sur le Rhin avec haltes à Kehl : **au port de plaisance Yachthafen ou à la Villa Schmidt**
- balade sur **le canal du Rhin au Rhône ou de la Marne au Rhin.**

Yann Quiquandon



Embarcadères

1. Rohan
2. Finkwiller
3. Régent Petite France
Exceptionnellement
4. MAMCS
5. Quai de Paris
6. Quai des Pêcheurs
7. Parlement Européen
8. Conseil de l'Europe
9. Wacken
10. Quai des Belges
et Place d'Islande
11. Citadelle
12. Quai des Alpes
13. Vaisseau
14. Rivétoile

Hors plan

15. Château de l'Île
16. Yachthafen - Kehl
17. Villa Schmidt - Kehl





⇔ UN NOUVEAU PROGICIEL D'EXPLOITATION DES TERMINAUX À CONTENEURS

RET a acquis un nouveau progiciel de gestion des terminaux conteneurs, INTERMAN, déjà utilisé sur une dizaine de terminaux en Allemagne, au Benelux et en Espagne.

Ce progiciel remplace le logiciel MAGIC, mis en service il y a une quinzaine d'années à Strasbourg, MAGIC présentant des défaillances, notamment en terme de fiabilité, et ne permettant pas l'exploitation d'un terminal supplémentaire tel que celui de Lauterbourg.

Ce nouveau progiciel va permettre :

- d'améliorer l'efficacité de traitement des conteneurs ;
- d'échanger de manière automatisée des informations ;
- de donner accès aux clients à des informations de reporting via un extranet.

Depuis début février, le progiciel est en utilisation dans les terminaux de Strasbourg.

Les premières semaines d'utilisation de ce nouveau logiciel ont été marquées par des difficultés liées :

- à des réglages à effectuer sur INTERMAN suite à des dysfonctionnements apparus en mode exploitation ;
- aux changements de process et à l'appropriation par les différents utilisateurs, tant en interne qu'en externe, dans un contexte de volumes importants et d'exigence des clients.

Face à ces difficultés, les équipes de RET et celles du prestataire qui développe le progiciel ont été fortement mobilisées.

Elles ont fait tout leur possible pour limiter les désagréments et contribuer à ce que le rodage du logiciel puisse se faire au plus vite. De nettes améliorations sont en vue depuis début mars.

Les temps de traitement moyens (moyenne prise sur une journée, depuis la saisie sur la borne d'enregistrement en entrée jusqu'à l'ouverture de la barrière de sortie du terminal) des conteneurs transportés par camions sont sensiblement au même niveau que les temps moyens constatés par le passé sous MAGIC.

⇔ LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DU TERMINAL SUD

Après avoir fait le constat de files d'attente de camions à l'entrée du terminal sud aux heures de pic d'activité et celui d'une impossibilité à résoudre le problème sans modifier l'entrée du terminal, le principe d'un réaménagement complet de l'entrée du terminal sud, avec parking d'accueil et d'attente des camions, a été acté en 2017.

Ce réaménagement intégrera le terrain anciennement occupé par la société Panalpina et sur lequel sont bâtis des entrepôts.

À ce jour, le calendrier du projet prévoit un démarrage des travaux de démolition des entrepôts en 2018 pour une fin de chantier et une mise en service du parking d'attente en 2020.

Damien Nerkowski

⇔ ARRIVÉE

PHILIPPE THÉNOZ



est arrivé le 12 mars 2018 au sein de la DMO, en qualité de directeur adjoint de la maîtrise d'ouvrage, sous l'autorité de Pascal Fournaise, directeur de la maîtrise d'ouvrage.

Fort d'une expérience de plus de 20 ans dans le domaine de la conduite d'opérations, du pilotage et de l'encadrement de projets, notamment

en qualité de chef de service administration générale, responsable de la sécurité des systèmes d'information au sein de la DREAL Alsace puis chef du service transports, risques, sécurité au sein de la direction départementale des territoires du Haut-Rhin, Philippe Thénos sera notamment chargé, avec l'équipe

de la direction de maîtrise d'ouvrage, de participer au pilotage de l'ensemble des chantiers du PAS et de ses investissements.

Il a notamment pour mission de piloter l'opération de construction du nouveau siège, d'animer les réflexions internes préalables et connexes à l'emménagement et de s'assurer de la bonne réalisation de ces différents projets nécessaires au bon fonctionnement du nouveau siège.

DIRECTION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

⇔ CONTACTS

PORT AUTONOME DE STRASBOURG

25 rue de la Nuée Bleue - CS 80407 - 67002 Strasbourg cedex

Tél. 03 88 21 74 74 - Fax 03 88 23 56 57

Mél. pas@strasbourg.port.fr

www.strasbourg.port.fr

DIRECTION GÉNÉRALE

Jean-Louis Jérôme Directeur général

Frédéric Doisy Directeur général délégué

Assistante Direction générale

Frédérique Ryckelynck ☎ 03 88 21 74 02

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PROMOTION PORTUAIRES

Émilie Gravier Directrice

☎ 03 88 21 74 35

Pauline Jacquet Chargée de promotion portuaire

☎ 03 88 21 78 05

Bénédicte Sénèque Prospective et animatrice PEPS & EIT

☎ 03 88 21 74 25

Manfred Rausch Projets européens

☎ 03 88 21 74 95

Assistante communication

Valérie Diem ☎ 03 88 21 74 13

DIRECTION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Pascal Fournaise Directeur

☎ 03 88 21 78 20

Philippe Thénos Directeur adjoint

☎ 03 88 21 74 61

DIRECTION FINANCIÈRE

Denis Drexler Directeur

☎ 03 88 21 74 33

DIRECTION DES RESSOURCES ET DE L'ORGANISATION

Monique Fischer Directrice

☎ 03 88 21 74 10

Thomas Schaeffer Service juridique

☎ 03 88 21 74 15

DIRECTION DE LA VALORISATION DU DOMAINE - DVD

Nicolas Teinturier Directeur

☎ 03 88 21 74 19

Marc Warin Directeur adjoint

☎ 03 88 21 74 65

Nathalie Richard-Klein Responsable du pôle administratif

☎ 03 88 21 74 28

Nathalie Oehler Chargée d'affaires domaniales

☎ 03 88 21 74 22

Denis Edel Responsable du centre technique d'entretien du domaine

☎ 03 88 60 53 31

Fabrice Carenou Responsable du réseau ferré portuaire

☎ 03 88 21 78 32

Jean-Frédéric Voltz Suivi bâtiments portuaires

☎ 03 88 21 78 25

Assistante DVD

Isabelle Willmann ☎ 03 88 21 78 01

LES FILIALES



Damien Nerkowski Directeur général

☎ 03 88 21 78 19

Philippe Martin Directeur d'exploitation

☎ 03 88 65 80 84



Yann Quiquandon Directeur général

☎ 03 88 21 78 41

Reynald Schaich Directeur adjoint

☎ 03 88 21 78 36